

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2021 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La vérification des annonces judiciaires et légales est définie par l'article du ministre de la Culture et la Communication du 7 décembre 2020 et est la suivante pour les départements (habilitation du Parisien) : Annonces judiciaires et légales de Constitution de sociétés commerciales - tarif forfaitaire : Société anonyme (SA) 38550, HF - Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) 1410, HF - Société en nom collectif (SNC) 2190, HF - Société à responsabilité limitée (SRL) 1410, HF - Société à responsabilité limitée unipersonnelle (SRLU) 1240, HF - Annonces judiciaires et légales hors Constitution de sociétés commerciales - tarif à la ligne : 80 (437 €) - 75 (52 50 / 94 539 €) - 77 (78 95 / 514 €)

LES MARCHÉS PUBLICS
Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdesmarches.leparisien.fr>

Marchés + de 90 000 Euros



GRAND PARIS SUD EST Avenir

M. Le Président, 14 rue le Corbusier, 94046 Créteil cedex, courriel : Commanche.publique@gpseae.fr, adresse internet : <http://www.sudestavenir.fr>, adresse interne du profil acheteur : <https://gpseae.aachapublic.com/sdm/>, [ent/gen/ent_recherche.do](http://ent.gen/ent_recherche.do)

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Le candidat est en redressement judiciaire - Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015. - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle au cours de l'année précédente celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. - Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3 du code du travail) Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois dernières années disponibles. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations de destination ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Formule D01. Lettre de candidature - Habilitation au mandataire par ses co-traitants. - Formulaire D02. Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. - Autres renseignements demandés : - Réserve au cas où : l'ajetement attribué par la directrice

Marthe public simplifiée : NON. Durée de attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (également de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif) Type de procédure : Procédure adaptée Date limite de réception des offres : 28 octobre 2021 à 12 h 00 5 motifs à composer de la date limite de réception des offres : - 30 septembre 2021 - Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Grand Paris Sud Est Avenir, 14 rue le Corbusier, 94046 Créteil cedex, adresse dex, adresse internet : <https://www.aachapublic.com/sdm/>, [ent/gen/ent_detail.dq?PPCSLD_CSL_2021_VBDDQpms14](http://ent.gen/ent_detail.dq?PPCSLD_CSL_2021_VBDDQpms14) Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Grand Paris Sud Est Avenir, 14 rue le Corbusier, 94046 Créteil cedex, adresse internet : <https://www.aachapublic.com/sdm/>, [ent/gen/ent_detail.dq?PPCSLD_CSL_2021_VBDDQpms14](http://ent.gen/ent_detail.dq?PPCSLD_CSL_2021_VBDDQpms14) Informations complémentaires : - Informations est pas réservée à une profession particulière Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Meulan, 43 rue du général de Gaulle - case postale n°8630, 77008 Meulan cedex, tél. : 01 60 56 86 30, télécopieur : 01 60 56 86 10 Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : greffe du tribunal administratif de Meulan, 43 rue du général de Gaulle - case postale n°8630, 77008 Meulan cedex, tél. : 01 60 56 86 30, télécopieur : 01 60 56 86 10

Enquête Publique

1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.96.58

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

PREFEET DU VAL-DE-MARNE
et de l'appui territorial

Bureau de l'Environnement et des procédures d'utilité publique
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE
préalable à la déclaration d'utilité publique et parcelaire
Commune de Ormesson-sur-Marne
Projet d'aménagement Concerté de la Plaine des Cantoux
2ème insertion

Par arrêté préfectoral n°2021/03065 du 20 août 2021, a été prescrite une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et parcelaire en vue de déterminer les parcelles ou droits réels imposables à exproprier dans le cadre du projet d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté de la Plaine des Cantoux sur le territoire de la commune d'Ormesson-sur-Marne.

Cette enquête se déroulera du **lundi 4 octobre 2021 au lundi 8 novembre 2021** inclus, soit pendant 36 jours consécutifs, à la mairie d'Ormesson-sur-Marne - 10 avenue Wladimir d'Ormesson - 94 490 ORMESSON-SUR-MARNE.

Madame Aurélie INGRAND, thérapeute en relation d'aide, exercera les fonctions de commissaire enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, écrites et orales, dans les locaux du service urbanisme de la mairie d'Ormesson-sur-Marne, 11 avenue Wladimir d'Ormesson 94 490 Ormesson-sur-Marne, aux dates et horaires suivants :

lundi	4 octobre	2021	de 14h00 à 17h00
mercredi	16 octobre	2021	de 9h00 à 12h00
jeudi	27 octobre	2021	de 14h00 à 17h00
lundi	8 novembre	2021	de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et parcelaire, le public pourra consulter le dossier d'enquête :
• à la mairie d'Ormesson-sur-Marne, aux jours et horaires d'ouverture habituels des services ;
• en ligne sur le portail internet des services de l'Etat dans le Val-de-Marne : <http://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/AOEP-Avis-d-Ouverture-d-Enquetes-Publiques>
• en ligne sur le portail internet de l'Établissement Public d'Aménagement de Marne-la-Vallée (EPAMARNE) : <http://www.epamarne-eparance.fr/>

• sur le site internet accessible à cette adresse : <http://zac-de-la-plaine-des-cantoux.enquetepublique.net/>
• sur un poste informatique à la préfecture du Val-de-Marne (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21-29 avenue du Général de Gaulle 94028 Créteil Cedex) au 3^e étage (pièce 337) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Le public intéressé par le projet ainsi que les personnes visées aux articles 6 et 17 et toutes celles qui revendiquent un droit sur les propriétés concernées par l'enquête, pourront formuler leurs observations et propositions :

- sur les registres d'enquête à feuillet non mobiles, cotés et partraphés par la mairie et ouverts à la mairie d'Ormesson-sur-Marne. Le premier registre concerne l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et le second registre concerne l'enquête parcelaire ;
- sur le registre électronique en ligne accessible à cette adresse : <http://zac-de-la-plaine-des-cantoux.enquetepublique.net> ou via le site internet de la préfecture du Val-de-Marne ;
- ou par correspondance, au siège de l'enquête, à l'attention de Madame Aurélie INGRAND, commissaire enquêteur ;
- ou par voie électronique à l'adresse suivante : zac-de-la-plaine-des-cantoux@enquetepublique.net.

Les contributions reçues par correspondance et par voie électronique seront annexées aux registres d'enquête et tenus à la disposition du public, dans les meilleurs délais, au siège de l'enquête. A l'expiration de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra le dossier accompagné de ses conclusions et de ses avis motivés, à la préfecture du Val-de-Marne. L'arrêté d'ouverture d'enquête est consultable sur le site internet des services de l'Etat dans le Val-de-Marne. Au terme de la procédure, la préfecture du Val-de-Marne est susceptible de prendre un arrêté déclarant d'utilité publique le projet, et un arrêté cessibilité afin de saisir le cas échéant le juge de l'expropriation.
contact@publilegal.fr
EP 21-301

Avis divers

publilegal
1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.96.58

VILLE DE CHARENTON

La Ville de Charenton recherche une affectation commerciale ou artisanale qualitative pour son local du 2 rue du Général Ledier, suite au départ de la pharmacie, 50 m² + cave, en centre-ville et proche de divers équipements et activités. Bail commercial neuf pour activité de préférence dans univers artisanal, dont alimentaire ou vente de détail univers familial et/ou créatif ; appétence développement durable / esprit de proximité / économie circulaire...

Cahier des charges disponible auprès de la Direction de l'Economie et de l'Emploi : www.charenton.fr/appeladelaoffre (contact : 01 46 76 50 08 / eco@charenton.fr)
Candidatures jusqu'au 5 novembre 2021
contact@publilegal.fr
EP 21-123

Avis divers



Modification de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) de la

COMMUNE DE MANDRES-LES-ROSES

Avis d'enquête publique

Par arrêté n°AP2021-073 en date du 7 septembre 2021, le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) de la commune de Mandres-les-Roses. Les registres destinés à recevoir les observations du public seront mis à disposition du public durant toute la durée de l'enquête publique du vendredi 1 octobre au vendredi 29 octobre 2021 inclus. Un dossier d'enquête publique sera déposé et mis à la disposition du public au sein des locaux :
De la Mairie de Mandres-les-Roses, au service urbanisme, 4 rue du Général Ledier, 94520, aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville du lundi au vendredi de 9h45 à 12h et de 14h à 17h30
De la Direction des Affaires Juridiques des Assemblées et du Patrimoine de l'établissement public territorial GPSEA, 14 rue le Corbusier, 94000 Créteil, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un poste informatique sera également mis à disposition du public afin de permettre la consultation du dossier d'enquête publique à la mairie de Mandres-les-Roses, au service urbanisme, 4 rue du Général Ledier, 94 520, aux heures d'ouverture de ce service.

Le dossier d'enquête publique ainsi que les informations relatives à son organisation pourront également être consultés, pendant la durée de l'enquête publique, sur le site internet de la ville de Mandres-les-Roses www.mandres-les-roses.fr et sur le site internet de l'établissement public territorial GPSEA (www.sudestavenir.fr), ainsi que sur le site de publications administratives : <http://www.quepublique.net>

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, au service urbanisme à la mairie de Mandres-les-Roses, 4 rue du Général Ledier, 94 520, les jours et heures suivants :

Vendredi 1 octobre 14h00 à 17h00,
Mercredi 6 octobre de 9h à 12h,
Samedi 16 octobre de 9h à 12h,
Vendredi 29 octobre de 14h à 17h

Le 31 Août 2021, l'AGE a décidé de transférer en qualité de gérant M. Alexandre Phong Hai HUYN, 64 rue Louise Chenu 94450 LIMEL BREVANNES, en remplacement de M. Van Hoang HUYN, démissionnaire.
Mention faite au ROS de CRETEIL

RAFDÉCO
SAS au capital de 1500 Euros
Siège social :
26 Boulevard Paul Valliant Couturier
94450 LIMEL BREVANNES
844 894 106 ROS CRETEIL

Divers société

SCl au capital de 1500 Euros
Siège social :
64 rue Louise Chenu
94450 LIMEL BREVANNES
513 591 081 ROS CRETEIL

Le Parisien

Publiez votre annonce légale avec Le Parisien

- Formulaires certifiés pour une annonce conforme
- Paieement 100% sécurisé
- Attestation de parution pour le greffe gratuite sous 1h
- Affichage en temps réel

Rdv sur leparisien.annonces-legales.fr

KANDBAZ
La domiciliation nouvelle génération

Kandbaz propose une gamme complète de services pour créer votre entreprise et la développer

Domiciliation. Création d'entreprise. Location de bureaux

01 44 70 70 70 www.kandbaz.com

R 20174 - 1004 - 1,80€

Arrivée courrier le
2021-23 164
07 OCT. 2021
GPSEA

94

14 PAGES
SPÉCIALES

Le Parisien

LUNDI 4 OCTOBRE 2021 N° 23979 - 1,80€



Bernard Tapie Le battant